

COMMUNE DE BRANCEILLES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2022

Présents : SABATIER Sabine - GIBERT Richard - EVENO Yves - LEYMAT Philippe-
GISCARD Sylvain - HOCHARD Sonia - RAMEAU Michel

Absent(e)(s) :

HUBAUD Eric - DELATOUCHE Rémi (procuration à Sonia HOCHARD)– LEDOUX Joséphine
(procuration à Michel RAMEAU)

Secrétaire de séance : LEYMAT Philippe

Présentation de Severin NOEL : Formations ADEAR et Agrobio19

Les 2 structures proposent des formations aux agriculteurs, des formations en bio.

Trouve judicieux pour des raisons de proximité que les formations soient proposées à Branceilles plutôt qu'à Limoges.

De plus Branceilles ayant le Label bio engagé cela marquerait une cohérence.

Ces formations s'adressent à tout public : agriculteurs et autres porteurs de projet.

Deux à trois formations par an en moyenne.

Volonté de remettre de la proximité.

Approbation du PV du 5 Avril :

Approuvé à l'unanimité

1/Modalités de publicité des actes au 1^{er} juillet 2022

Obligation de dématérialisation des actes au 1^{er} juillet 2022 sauf pour les communes de moins de 3500 habitants, dérogation possible par délibération

Trois propositions :

1 : affichage

2 : papier consultable sur demande

3 : dématérialiser

Décision :

Vote :

2 : papier consultable sur demande + internet (comme aujourd'hui) : unanimité

Réflexion globale sur le sujet à lancer dès aujourd'hui.

2/Admission en non-valeur au budget assainissement :

Prise en charge d'un impayé au budget assainissement d'une redevance pour un montant de 350€

POUR : unanimité

3/Programme Voirie 2022 :

Réunion de la commission voirie du 31 mai

Déjà délibéré le 8 mars 2022, pour un montant de travaux de 30 000 € TTC, avec subvention du département 10 000 €

2020 : pas de dotation demandée (due aux élections)

2021 : aide normale 10 000€, utilisation du résidu de dotation de l'ancien programme

2022 : aide normale 10 000€

Proposition commission :

- Route de combe nègre 20 000 TTC maîtrise d'œuvre comprise.
- Les bories : 6 000 TTC maîtrise d'œuvre comprise.
- Chemin du fond du clos : 6500 TTC maîtrise d'œuvre comprise.

Soit un budget total de 32 500 TTC maîtrise œuvre comprise

VOTE : pour : unanimité

4/Lancement de la procédure de consultation des entreprises pour les travaux de l'atelier et du séchoir.

Présentation des réflexions de la réunion de la commission bâtiment du 31 mai 2022

Validation et lancement de la procédure de consultation des entreprises.

2 tranches :

1 tranche ferme Atelier

1 tranche optionnelle pour le séchoir

L'aménagement des 4 box sera en prestation optionnelle supplémentaire.

Atelier :

- menuiserie en oscillo battant
- UW inférieure à 1,4
- Grille de défense en lieu et place des volets roulants
- Convecteur à détection de présence et programmation
- Ventilation double flux sanitaire et vestiaire
- point d'eau bac à laver dans l'atelier

Objectif consultation des entreprises juillet 2022

Début des travaux automne 2022

5/Principe et tarification d'utilisation de la salle polyvalente par un organisme professionnel

Pour donner suite à la proposition de la commission vie locale ayant reçu un vote ne permettant pas de valider l'intégralité de la proposition en conseil municipal du 8 mars une nouvelle proposition est faite ce jour :

Un débat a lieu sur la légitimité et la légalité de louer la salle ou pas au professionnel. Le débat porte sur pourquoi payant pour les particuliers ou pas.

Proposition : 1

Vote : 6 pour, 1 abstention et 1 contre

- Forfait de 50 € annuel à partir de la 3ème réunion à but non commercial pour les entreprises de Branceilles et organismes pro sans objet commercial (chambre consulaire, syndicat, organisme de développement, association pro).
- 50 € par réunion / jour pour tout autre évènement professionnel à but commercial

Proposition : 2

Vote : pour 1, 4 abstentions, 3 contres

- Forfait de 50 € annuel à partir de la 5ème réunion entreprises de la com-com et organismes pro sans objet commercial (chambre consulaire, syndicat, organisme de développement, association pro)

- 50 € par réunion /jour pour tout autre évènement professionnel a but commercial

-

Toutes les autres demandes seront étudiées au cas par cas

6/Acquisition épareuse :

Choix entreprise SNQM 28 000 € - 5000€ de reprise de l'ancien matériel qui avait été acheté par la commune de Lostanges il y a dix ans. Soit 23000 € de soulte repartis à 2/3 Branceilles et 1/3

Lostanges

Vote : pour unanimité

Questions diverses

Infos École : Mme le maire nous informe que pour donner suite à l'évolution des effectifs à la rentrée 2022 Le poste d'ATSEM de la commune de Branceilles sera supprimé.

Demande électrification : Demande de tarifs compteur Triphasé pour le 14 aout 2022

Demande de devis pour équipement de poteaux sur parking

Demande de Philippe Leymat : mise à disposition de la salle des fêtes le 20 juillet après midi et 21

matin pour un conseil d'administration décentralisé de VBNA « Vignerons Bio Nouvelle Aquitaine »

OK

Demande Paul GUTIEZ : création d'un objet insolite, accord pour création

Tas de terre : voir avec Sébastien pour chantier de déplacement de la terre vers le chemin de randonnée de la Réze.

La séance est levée à 23h30.

Le secrétaire de séance,

Philippe LEYMAT

